

UPOV

TG/140/4(proj.4)
 ORIGINAL: anglais
 DATE: 2007-03-16

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
 GENÈVE

PROJET

AZALÉE EN POT

Code UPOV : RHODD_SIM

(Rhododendron simsii Planch.)

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établi par un expert de l'Allemagne

*pour examen par le Comité technique à sa quarante troisième session
 qui se tiendra à Genève, Suisse, 26 - 28 mars 2007*

Autre(s) nom(s) commun(s)* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Rhododendron simsii</i> Planch.	Pot Azalea	Azalée en pot	Topfazalee	Azalea de maceta

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

Autres documents connexes de l'UPOV

TG/42: Rhododendron L. / Rhododendron / Rododendro

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende.....	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	15
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	15
8.2	Explications portant sur certains caractères	15
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	17
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Rhododendron simsii* qui sont généralement cultivées en pot, ainsi que les hybrides entre cette espèce et d'autres espèces de *Rhododendron* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes en pot pincées deux fois.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 2% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile de recourir à des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Fleur : type (caractère 13)
- (b) Lobe de la corolle : nombre de couleurs de la face interne (à l'exclusion des taches) (caractère 16)

- (c) Lobe de la corolle: couleur de la partie moyenne de la face interne (caractère 18), avec les groupes suivants :
- Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose pâle
 - Gr. 3 : rose moyen
 - Gr. 4 : rose foncé
 - Gr. 5 : rouge orangé
 - Gr. 6 : rouge clair
 - Gr. 7 : rouge moyen
 - Gr. 8 : pourpre
 - Gr. 9 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
PQ	upright	dressé	aufrecht	erecto	Kirin, Rokoko	1
	broad bushy	buissonnant large	breit buschig	arbustivo ancho	Party Favour, Sayonara	2
	flat bushy	buissonnant plat	flach buschig	arbustivo plano	Coco, Taggi	3
2.	Young leaf: color of upper side	Jeune feuille: couleur de la face supérieure	Junges Blatt: Farbe der Oberseite	Hoja joven: color del haz		
(+)						
PQ	yellow green	vert jaunâtre	gelbgrün	verde amarillento		1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Bertina	2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Friedhelm Scherrer	3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Ostali, Rena	4
	red green	vert rougeâtre	rotgrün	verde rojizo		5
	blue green	vert bleuâtre	blaugrün	verde azulado		6
3.	Mature leaf: length (including petiole)	Feuille adulte: longueur (y compris le pétiole)	Ausgewachsenes Blatt: Länge (einschließlich Stiel)	Hoja adulta: longitud (incluido el pecíolo)		
(*)						
QN (a)	short	courte	kurz	corta	Ostali, Rosa Perle	3
	medium	moyenne	mittel	media	Super Sachsenstern	5
	long	longue	lang	larga	Aline, Poetry	7
4.	Mature leaf: width	Feuille adulte: largeur	Ausgewachsenes Blatt: Breite	Hoja adulta: anchura		
(*)						
QN (a)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Barbara, Rosa Perle	3
	medium	moyenne	mittel	media	Destá 302	5
	broad	large	breit	ancha	Coco, Luci	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. (* (+)	Mature leaf: shape	Feuille adulte: forme	Ausgewachsenes Blatt: Form	Hoja adulta: forma		
PQ (a)	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Poetry	1
	elliptic to obovate	elliptique à obovale	elliptisch bis verkehrt eiförmig	entre elíptica y oboval	Classic Rouge	2
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	Friedhelm Scherrer	3
6. (*	Mature leaf: color of <u>upper</u> side	Feuille adulte: couleur de la face <u>supérieure</u>	Ausgewachsenes Blatt: Farbe der <u>Oberseite</u>	Hoja adulta: color del <u>haz</u>		
PQ (a)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Kirin, St. Valentin	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Bertina, Rosa Perle	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Désirée, Neapolis	3
	reddish green	vert rougeâtre	rötlichgrün	verde rojizo		4
	blue green	vert bleu	blaugrün	verde azulado	Birka, Ostalett	5
7. (*	Mature leaf: color of <u>lower</u> side	Feuille adulte: couleur de la face <u>inférieure</u>	Ausgewachsenes Blatt: Farbe der <u>Unterseite</u>	Hoja adulta: color del <u>envés</u>		
PQ (a)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Timo	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Coco, Luci	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Ostaro	3
	blue green	vert bleu	blaugrün	verde azulado		4
8.	Mature leaf: hairiness of <u>upper</u> side	Feuille adulte : pilosité de la face <u>supérieure</u>	Ausgewachsenes Blatt: Behaarung der <u>Oberseite</u>	Hoja adulta: vellosidad del <u>haz</u>		
QN (a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	medium	moyenne	mittel	media		3
	strong	forte	stark	fuerte		5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. (*)	Inflorescence: number of flowers	Inflorescence: nombre de fleurs	Blütenstand: Anzahl der Blüten	Inflorescencia: número de flores		
QN	few	faible	gering	bajo	Ballerina, Tapestry	3
	medium	moyen	mittel	medio	Friedhelm Scherrer	5
	many	élevé	groß	alto	Anastasia	7
10.	PediceL: length	Pédicelle: longueur	Blütenstiel: Länge	Pedícelo: longitud		
QN	short	court	kurz	corta	Promise	3
	medium	moyen	mittel	media	Désirée, Friedhelm Scherrer	5
	long	long	lang	larga	Luci	7
11. (*)	Calyx: presence	Calice: présence	Kelch: Vorhandensein	Cáliz: presencia		
QL	absent	absent	fehlend	ausente	Timeless, Violajana	1
	present	présent	vorhanden	presente	Anne, Friedhelm Scherrer	9
12. (*)	Flower: diameter	Fleur: diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro		
QN (b)	small	petit	klein	pequeño	Neapolis, Rosa Perle	3
	medium	moyen	mittel	mediano	Friedhelm Scherrer, Sansibar	5
	large	grand	groß	grande	Knut Erwen, Spreeperle	7
13. (*) (+)	Flower: type	Fleur: type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
QN (b)	single	simple	einfach	simple	Ostali, Polarstern	1
	semi-double	semi double	halbgefüllt	semidoble	Judith, Luci	2
	double	double	gefüllt	doble	Ballerina, Ospó	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
14. (*) (+)	Flower: shape	Fleur: forme	Blüte: Form	Flor: forma		
PQ (b)	wide funnel-shaped	en entonnoir très évasé	breite Trichterform	en forma de embudo ancho	Luci, Meggy	1
	open funnel-shaped	en entonnoir évasé	offene Trichterform	en forma de embudo abierto	Aline, Friedhelm Scherrer	2
	medium funnel-shaped	en entonnoir moyen	mittlere Trichterform	en forma de embudo medio	Maryke, Moard	3
	narrow funnel-campanulate	en entonnoir étroit et campanulée	schmale Trichter-Glockenform	embudo estrecho – acampanada	Kirin	4
	wide funnel-campanulate	en entonnoir très évasé et campanulée	breite Trichter-Glockenform	embudo ancho – acampanada	Prize	5
	medium campanulate	campanulée moyenne	mittlere Glockenform	acampanada media	Direkteur van Slyken	6
15.	Flower: fragrance	Fleur: parfum	Blüte: Duft	Flor: fragancia		
QN (b)	absent or weak	absent ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Miss Lulu	1
	medium	moyen	mittel	media	Cherish, Prinses Mathilde	2
	strong	fort	stark	fuerte	Lara, Mistral	3
16. (*)	Corolla lobe: number of colors of <u>inner</u> side (markings excluded)	Lobe de la corolle : nombre de couleurs de la face <u>interne</u> (à l'exclusion des taches)	Kronzipfel: Anzahl Farben der <u>Innenseite</u> (ohne Zeichnung)	Lóbulo de la corola: número de colores de la cara <u>interna</u> (sin marcas)		
QL (c)	one	une	eine	uno		1
	two	deux	zwei	dos		2
17. (*)	Corolla lobe: color of <u>margin</u> of <u>inner</u> side	Lobe de la corolle: couleur du <u>bord</u> de la face <u>interne</u>	Kronzipfel: Farbe des <u>Randes</u> der <u>Innenseite</u>	Lóbulo de la corola: color del <u>borde</u> de la cara <u>interna</u>		
PQ (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	RHS Colour Chart (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
18. (*)	Corolla lobe: color of <u>middle of inner side</u>	Lobe de la corolle: couleur de la <u>partie moyenne de la face interne</u>	Kronzipfel: Farbe der <u>Mitte</u> der <u>Innenseite</u>	Lóbulo de la corola: color del <u>centro</u> de la cara <u>interna</u>		
PQ (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	RHS Colour Chart (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
19.	Corolla lobe: color of <u>margin of outer side</u>	Lobe de la corolle: couleur du <u>bord</u> de la face <u>externe</u>	Kronzipfel: Farbe des <u>Randes</u> der <u>Außenseite</u>	Lóbulo de la corola: color del <u>borde</u> de la cara <u>externa</u>		
PQ (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	RHS Colour Chart (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
20.	Corolla lobe: color of <u>middle of outer side</u>	Lobe de la corolle: couleur de la partie <u>moyenne</u> de la face <u>externe</u>	Kronzipfel: Farbe der <u>Mitte</u> der <u>Außenseite</u>	Lóbulo de la corola: color del <u>centro</u> de la cara <u>externa</u>		
PQ (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	RHS Colour Chart (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
21. (*)	Corolla lobe: <u>undulation of margin</u>	Lobe de la corolle: <u>ondulation du bord</u>	Kronzipfel: <u>Randwellung</u>	Lóbulo de la corola: <u>ondulación del borde</u>		
QN (c)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Désirée, Jory	1
	weak	faible	gering	débil	Dinos, Luci	3
	medium	moyenne	mittel	media	Schneekönigin, Sylt	5
	strong	forte	stark	fuerte	Eleonore, Sister Jo	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Meggy	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*)	Flower throat: conspicuousness of markings	Gorge de la fleur: netteté des taches	Blütenschlund: Ausprägung der Zeichnung	Garganta de la flor: presencia de marcas		
QN	absent or very weak	nulle ou très faibles	fehlend oder sehr gering	ausente o muy baja	Charly, Georgetor, Janique	1
	weak	faibles	gering	baja	Otto, Paul Schultz	3
	medium	moyennes	mittel	media	Friedhelm Scherrer, Jura	5
	strong	fortes	stark	alta	Kassandra, Ostali	7
	very strong	très fortes	sehr stark	muy alta	Gloria, Kolibri	9
23. (*) (+)	Flower throat: type of markings	George de la fleur: type de taches	Blütenschlund: Art der Zeichnung	Garganta de la flor: tipo de marcas		
PQ	spots not touching each other	ponctuations ne se touchant pas l'une l'autre	Punkte nicht ineinander fließend	lunares que no están en contacto entre sí	Anna Luka, Otto, Sayonara	1
	spots touching each other	ponctuations se touchant l'une l'autre	Punkte ineinander fließend	lunares en contacto entre sí	Friedhelm Scherrer, Ostali, Prinses Mathilde	2
	blotches surrounded by spots	taches entourées de ponctuation	Flecke umgeben von Punkten	manchas rodeadas por lunares	Rena	3
24.	Flower throat: color of markings	Gorge de la fleur: couleur des taches	Blütenschlund: Farbe der Zeichnung	Garganta de la flor: color de las marcas		
PQ	yellow green	jaune vert	gelbgrün	verde amarillento	Irish Lace	1
	red	rouge	rot	rojo	Miss Lulu	2
	brown red	brune rouge	braunrot	marrón rojizo	Anne, Royalty	3
	violet	violette	violett	violeta	Lavender Lace	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
25. (* (*)	Flower throat: color compared to color of middle of inner side of corolla lobe (excluding markings)	Gorge de la fleur: couleur par rapport à la couleur de la partie moyenne de la face supérieure du lobe de la corolle (sans taches)	Blütenschlund: Farbe im Vergleich zur Farbe der Mitte der Innenseite der Kronzipfel (ohne Zeichnung)	Garganta de la flor: color en relación con el color del centro de la cara interna del lóbulo de corola (sin marcas)		
PQ	lighter	plus claire	heller	más claro	Pharao, Ronja	1
	same color	de la même couleur	gleichfarbig	mismo color	Paradiso, Robijn	2
	darker	plus foncée	dunkler	más oscuro	Rika, Schumann	3
26.	Anther: color	Anthère: couleur	Anthere: Farbe	Antera: color		
PQ	yellow	jaune	gelb	amarillo	Mont Blanc, Reinhild	1
	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro		2
	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro	Miss Lulu	3
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		4
	violet	violette	violett	violeta	Mont Ventoux, Ronja	5
27. (* (+)	Time of beginning of flowering	Époque du début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de comienzo de la floración		
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Helmut Vogel, Rena	1
	early	précoce	früh	temprana	Ambrosiana, Otto	3
	medium	moyenne	mittel	media	Friedhelm Scherrer, Spreeperle	5
	late	tardive	spät	tardía	Sachsenstern, Tamira	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	van Straelen	9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère se situe lorsque la moitié des fleurs par plante sont pleinement épanouies.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

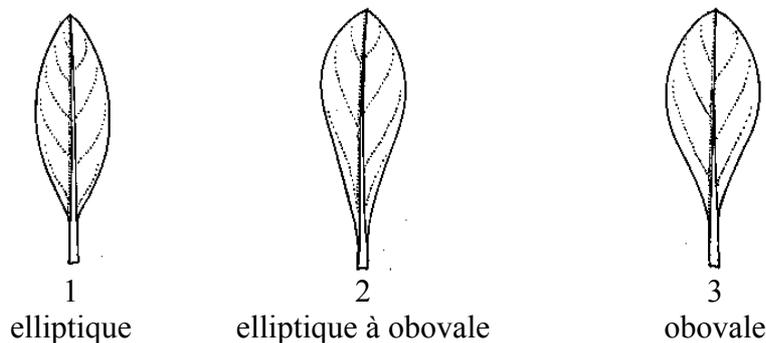
- (a) Toutes les observations sur la feuille adulte doivent être effectuées sur la seconde feuille située en dessous du bouton floral, au moment de l'éclatement de ce dernier.
- (b) Toutes les observations sur la fleur doivent être effectuées sur une fleur pleinement développée prélevée sur une plante à pleine floraison. La première fleur pleinement développée ne doit pas être observée.
- (c) Toutes les observations sur le lobe de la corolle des variétés à fleurs semi-doubles ou doubles doivent être effectuées sur le verticille situé le plus à l'extérieur des lobes de la corolle.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 2 : Jeune feuille : couleur de la face supérieure

Observations doivent être effectuées sur la feuille pleinement développée du rameau obtenu après le dernier pincement.

Ad. 5 : Feuille adulte : forme



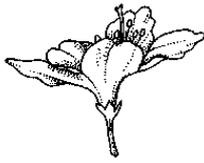
Ad. 13 : Fleur : type

La fleur simple ne comporte que cinq lobes de corolle.

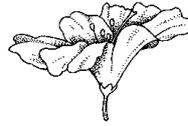
La fleur semi-double comporte six à 10 lobes.

La fleur double comporte plus de 10 lobes de corolle.

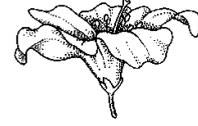
Ad. 14 : Fleur : forme



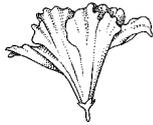
1
en entonnoir très évasé



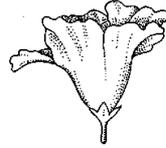
2
en entonnoir évasé



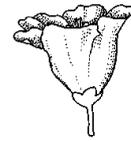
3
en entonnoir moyen



4
en entonnoir étroit et campanulée



5
en entonnoir très évasé et campanulée



6
campanulée moyenne

Ad. 23 : Gorge de la fleur : type de taches



1
ponctuations ne se touchant pas l'une l'autre



2
ponctuations se touchant l'une l'autre



3
taches entourées de ponctuation

Ad. 27 : Époque du début de floraison

L'époque du début de floraison se situe lorsque 50% des plantes présentent au moins une fleur pleinement épanouie.

9. Bibliographie

Bundessortenamt, 2000: Beschreibende Sortenliste Topfazalee. 2. Auflage, Deutscher Landwirtschaftsverlag, Hannover.

Struppek, G., 1983: Treibfibel, Wegweiser für die Treiberei von Topfazaleen. Lehr- und Versuchsanstalt Bad Zwischenahn.

Vogel, H., 1982: Azaleen, Eriken, Kamelien. Verlag Paul Parey, Berlin und Hamburg.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Rhododendron simsii Planch."/> []
1.1.2	Nom commun	<input type="text" value="Azalée en pot"/>
Hybride : indiquer le nom de l'espèce ou des espèces utilisées pour le croisement		
1.2.1	Nom botanique	<input type="text"/>
1.2.2	Nom commun	<input type="text"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés à multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) Autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.1 Fleur : type (13)		
simple	Ostali, Polarstern	1[]
semi-double	Judith, Luci	2[]
double	Ballerina, Ospo	3[]
5.2 Fleur : forme (14)		
en entonnoir très évasé	Luci, Meggy	1[]
en entonnoir évasé	Aline, Friedhelm Scherrer	2[]
en entonnoir moyen	Maryke, Moard	3[]
en entonnoir étroit et campanulée	Kirin	4[]
en entonnoir très évasé et campanulée	Prize	5[]
campanulée moyenne	Direkteur van Slyken	6[]
5.3 Lobe de la corolle : nombre de couleurs de la face <u>interne</u> (16) (à l'exclusion des taches)		
une		1[]
deux		2[]
5.4i Lobe de la corolle : couleur du <u>bord</u> de la face <u>interne</u> (17)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractère	Exemple de variétés	Note
5.5ii (17)	Lobe de la corolle : couleur du <u>bord</u> de la face <u>interne</u>	
	blanc	1[]
	rose pâle	2[]
	rose moyen	3[]
	rose foncé	4[]
	rouge orangé	5[]
	rouge clair	6[]
	rouge moyen	7[]
	pourpre	8[]
	violet	9[]
	autre couleur (indiquez)	
5.6i (18)	Lobe de la corolle : couleur de la partie <u>médiane</u> de la face <u>interne</u>	
	Code RHS des couleurs (indiquez le numéro de référence)	
5.6ii (18)	Lobe de la corolle : couleur de la partie <u>médiane</u> de la face <u>interne</u>	
	blanc	1[]
	rose pâle	2[]
	rose moyen	3[]
	rose foncé	4[]
	rouge orangé	5[]
	rouge clair	6[]
	rouge moyen	7[]
	pourpre	8[]
	violet	9[]
	autre couleur (indiquez) 10[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractère	Exemple de variétés	Note
5.7 (22) Gorge de la fleur : netteté des taches		
nulle ou très faible	Charly, Georgetor, Janique	1[]
faibles	Otto, Paul Schultz	3[]
moyennes	Friedhelm Scherrer, Jura	5[]
fortes	Kassandra, Ostali	7[]
très fortes	Gloria, Kolibri	9[]
5.8 (23) Gorge de la fleur : type de taches		
ponctuations ne se touchant pas l'une l'autre	Anna Luka, Otto, Sayonara	1[]
ponctuations se touchant l'une l'autre	Friedhelm Scherrer, Ostali, Prinses Mathilde	2[]
taches entourées de ponctuations	Rena	3[]
5.9 (27) Époque du début de floraison		
très précoce	Helmut Vogel, Rena	1[]
précoce	Ambrosiana, Otto	3[]
moyenne	Friedhelm Scherrer, Spreeperle	5[]
tardive	Sachsenstern, Tamira	7[]
très tardive	van Straelen	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez vo tre variété candidate
<i>(Exemple)</i>	<i>Lobe de la corolle : couleur de la partie médiane de la face interne</i>	<i>blanche</i>	<i>rose pâle</i>

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) Oui [] Non []

b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) Oui [] Non []

c) Culture de tissus Oui [] Non []

d) Autres facteurs Oui [] Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]